



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



Réunion du 26 mai 2015
à 19h au siège social

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.
MM. Jean BINDA, Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Maurice TRIBUT.

Excusés :

M. Christian MONNOYEUR.

Docteur EL OUAZZANI.

Absent :

Christian CANIOTTI

La réunion commence à 19h sous la présidence de Paulo DE BASTOS. Il souhaite la bienvenue aux membres. Depuis la dernière réunion, la pétanque jurassienne a perdu quelques-uns de ses passionnés : MM. René BILLOT et François FILIPPI ainsi que Jean-Pierre VUILLAUME, dit Le Papa.

Dans le chapitre sportif, félicitations aux champions jurassiens 2015 qui représenteront nos couleurs aux championnats de France. Nos joueuses et joueurs ont, à ce jour, décroché 7 titres sur 10 au niveau régional. C'est une année faste pour le CD39 qui retiendra aussi les 4 titres de Nicolas JANOD de l'ABJ. Et la saison n'est pas terminée.

Chez les jeunes, Michel BOURGEON évoquera dans quelques instants les résultats satisfaisants et encourageants obtenus sur diverses compétitions.

1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 JANVIER 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : POINT SUR LA TRESORERIE DU CD39 ET DU BOULODROME.

- **Le Trésorier général, Jean-Marie MARAUX** fait le point sur la gestion budgétaire du CD 39 à ce jour :

Total des Actifs : 75 304.84 €

- Nous avons versé à la CCVA la somme de 28 000 € correspondant au solde des factures de l'année 2014.
- Suite aux démarches et montage de dossiers effectués par notre trésorier, Le CD 39 a perçu les subventions suivantes :
 - o CNDS : 1 500 €
 - o CONSEIL GENERAL : 8 427 € (Cette subvention 2015 est en augmentation par rapport à celle de 2014)

➤ **Point sur les licences 2015 : Antoine MARTINELLO**

En 2015 le Comité du Jura comptabilise 29 clubs, pour un total de 1623 licenciés.

- 1502 licenciés seniors dont 1198 masculins et 304 féminines.
- 121 licenciés jeunes dont 99 masculins et 22 féminines répartis comme suit :
 - o 29 juniors
 - o 48 cadets
 - o 34 minimes
 - o 10 benjamins.

7 clubs n'ont pas d'effectifs jeunes.

Comparativement à la saison 2014 qui comptabilisait 1663 licences, on constate une diminution de 17 licenciés seniors et de 23 licenciés jeunes soit une baisse globale 40 licenciés correspondant à 2.40%.

Les clubs de ASPTT Grand Lons et MOISSEY activés en 2015 comptent respectivement 10 et 18 licenciés.

Répartition des licences par district :

- | | | | |
|----------------------------|---------------|------|--------------------|
| - Le District lédonien | 528 licenciés | - 26 | par rapport à 2014 |
| - Le District de la Joux | 440 | - 15 | “ “ |
| - Le District de la Chaux | 364 | + 16 | “ “ |
| - Le District du Haut Jura | 291 | - 15 | “ “ |

➤ **Point sur la comptabilité du boulodrome :**

Compte courant bancaire :	2 589.25 €
Espèces en caisse :	84.36 €
Livret A :	3 589.30 €

TOTAL DES ACTIFS au 26.05.2015 **6 262.91 €**

Pour information : A ce jour :

- On a perçu la somme de 4 072.00 € de participation des joueurs
- Nous avons établi 12 cartes d'adhérents au boulodrome pour un montant de 60.00 €

Le Président remercie les deux trésoriers, Jean-Marie MARAUX et Michel PERRUSSEL, ainsi qu'Antoine MARTINELLO et Yvette OUTREY pour la bonne gestion des secteurs dont ils ont la responsabilité : gestion budgétaire, gestion de l'enregistrement des licences, gestion du stock de la buvette.

3 : POINT SUR LES COMMISSIONS.

➤ **COMMISSION JEUNES** : Michel BOURGEON

Déplacements :

Annecy les 21&22 février 2015 : 13 équipes jurassiennes, 1/2 finale pour l'équipe minime de Moirans (Etignard Davy, Michaud Nathan, Jarjat Quentin), 1/8 de finale pour l'équipe junior de Champvans (Grillot Mélissa, Guyot Allan, Trémaud Benjamin).

Amplepuis (CD69) le 15 mars 2015 : 2 équipes CD39 Saint-Claude/Champvans, meilleur résultat 6^{ième} sur 24.

Bourg-Saint-Andéol (CD07) le 05 avril 2015 : Victoire de l'équipe minime de Moirans (Etignard Davy, Michaud Nathan et Jarjat Quentin).

Marathon Ligue du 8 février 2015 à Mont sous Vaudrey

Apprécié de tous les participants avec une très bonne organisation de la commission, manifestation à pérenniser. Les vainqueurs 2015 sont : la famille JOURNOT (Philippe, Antonin, Clément) ASPTT Lons.

CHAMPIONNATS :

Domination des équipes jurassiennes sur les championnats de ligue doublettes et têtes à têtes.

Doublettes : finales 100% CD 39 en minimes, cadets et juniors.

Têtes à têtes : Les finales minimes et juniors 100% CD39, Victoire en benjamins, Finaliste en cadets.

Triplette ligue le 14 juin à Valdoie.

Championnats du Jura :

Participation en moyenne de 75 joueurs

Champions Doublette : Mont sous Vaudrey le 26 avril 2015

- **Benjamins** : Tournier Marcus (Poligny), Trouttet Mathis (Châtelneuf)
- **Minimes** : Bourgeon Estelle, Ardiot Vincent (Champvans)
- **Cadets** : Pichery Yohan, Lugand Vincent (ABJ)
- **Juniors** : Breze Alexis, Janvier Lucas (Moirans)

Champions Tête à tête : Mont-sous-Vaudrey le 14 mai 2015

- **Benjamins** : Piard Robin (Moirans)
- **Minimes** : Etignard Davy (Moirans)
- **Cadets** : Pichery Yohan (ABJ)
- **Juniors** : Guyot Allan (Champvans)

Champions Triplette : Saint Claude le 17 mai 2015

- **Benjamins** : Mathieu Romane (Champvans), Lefebvre Elisa, Tournier Marcus (Poligny)
- **Minimes** : Etignard Davy, Michaud Nathan, Jarjat Quentin (Moirans)
- **Cadets** : Pichery Yohan, Lugand Vincent, Decouteix Lucas (ABJ)
- **Juniors** : Grillot Mélissa, Guyot Allan, Trémaud Benjamin (Champvans)

Michel BOURGEON remercie le Président de la pétanque Sanclaudienne, tous les bénévoles du club ainsi que Marc SERTILLANGE qui a su en étant à l'écoute mettre en valeur notre jeunesse avec une très bonne organisation et une aire de jeu bien adaptée.

Les équipes championnes minimes, cadets et juniors sont qualifiées pour le championnat de France à Nevers les 22 et 23 août prochain.

Une réunion pour désigner les délégués aux France aura lieu après les championnats triplettes de ligue, qui se dérouleront le 14 juin 2015 à Valdoie.

Formation Initiateur : Elle s'est déroulée le samedi 28 mars 2015 à Mont-sous-Vaudrey.

Ont suivi la formation et sont Initiateurs :

- Melle JANOD Mathilde (Lons ABJ)
- M. MONNET Fabien (Châtelneuf)
- M. VILLET Dominique (Champagnole)
- M. MICHAUD Hervé (Moirans)
- M. JARJAT Stéphane (Clairvaux)
- MM. PERGE Bryan, DELIOT José, TREMAUD Fabrice (Champvans)

Championnats des clubs départementaux

1^{ère} journée : dimanche 3 mai à Moirans

- **Benjamins/Minimes :** 3 équipes
 - 1 Moirans : qualifiée pour la phase régionale
 - 2 Champvans
 - 3 Lons ABJ
- **Cadets/Juniors :** 5 équipes
Statu quo lors de la 1^{ère} journée, la seconde journée se déroulera à Champvans le 28 juin 2015, début 13h30.

CRC Jeunes Ligue : 12 septembre à Bans : 30-40 personnes

Délégué : Michel BOURGEON et un arbitre de ligue + un arbitre du CD.

Sélections :

Jeunes et espoirs féminins se dérouleront à BRIOD le samedi 19 septembre à 9h00.

Sélections régionales Jeunes : 10 octobre à Arc les Gray.

Formation BF1 : samedi 12 décembre à Bans.

➤ **COMMISSION SPORTIVE :** Emilie MARAUX

Coupe de France : le premier tour s'est achevé. Le CD39 a trois clubs qualifiés donc il faut prévoir des cadrages.

○ **TIRAGE 2^{ÈME} TOUR : CADRAGES**

Date : Vendredi 17 juillet 2015 à 19h00 (Les équipes peuvent jouer avant cette date si entente)

Cadrage N° 1 : MOIRANS / MOREZ	Arbitre : CHARRIERE Fabien
Cadrage N° 2 : BLETTERANS / LA GOURIBOULE	Arbitre : GRUNEISEN Patrick
Cadrage N° 3 : ABJ / PCHS	Arbitre : GAUTHIER Françoise

DOLE PETANQUE CLUB	Office
MONT SOUS VAUDREY	Office
SAINT CLAUDE	Office

○ **TIRAGE DU 3^{ÈME} TOUR :**

Date : Vendredi 14 août 2015 à 19h00 (Les équipes peuvent jouer avant cette date si entente)

1^{er} Match : MONT SOUS VAUDREY rencontrera le vainqueur du cadrage N°1 MOIRANS / MOREZ). Arbitre du match :

2^{ème} match : Le vainqueur du cadrage N° 3 : ABJ / PCHS rencontrera le vainqueur du cadrage N° 2 BLETTERANS / LA GOURIBOULE. Arbitre du match :

3^{ème} match : DOLE PETANQUE CLUB / SAINT CLAUDE. Arbitre du match :

Rappels: C'est le club qui est tiré en premier :

- Qui reçoit
- Qui renseigne l'arbitre sur la date, le lieu et l'heure de la rencontre
- Qui envoie la feuille de match, **dès le lendemain**, à la présidente de la Commission Sportive Emilie MARAUX.

CDC :

Tous les résultats du premier tour ont été transmis.

Coupes : Merci à Emilie MARAUX et Michel BOURGEON qui ont réalisé les commandes pour la saison 2015.

➤ **COMMISSIONS VETERANS :** Gilles OUTREY

Rien de particulier à signaler si ce n'est le vif succès rencontré par l'organisation des concours vétérans avec une fréquentation toujours nombreuse et stable.

➤ **COMMISSION FEMININE :** Stéphanie ZERBINI

- 45 doublettes au concours du 25 janvier dernier, soit 5 doublettes de plus qu'en 2014.
- 38 participantes à la journée féminines du 22 février. (Moins de participation qu'en 2014) : Un grand merci aux bénévoles du club de PASSENANS pour l'organisation logistique mise en œuvre ce jour là.

Satisfaction générale des organisateurs et des participantes.

➤ COMMISSION DES CHAMPIONNATS :

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DU JURA

	2014	2015	ECARTS
Tête à Tête Masculin	257	289	+ 32 équipes
Tête à Tête Féminin	56	79	+ 23 équipes
Doublette Masculin	180	187	+ 7 équipes
Doublette Féminin	62	60	- 2 équipes
Doublette Mixte	155	159	+ 4 équipes
Doublette Provençal	63		équipes
Doublette Vétérans	47		équipes
Triplette Masculin	110	76	- 34 équipes
Triplette Féminin	33	29	- 4 équipes
Triplette Mixte	61		équipes
Triplette Provençal	49	43	- 6 équipes
Triplette Vétérans	53		équipes
Triplette Promotion		82	équipes

Championnats Jura :

- Le triplette Promotion, nouveau championnat a connu un vif succès avec l'engagement de 82 équipes.
- A contrario, le triplette Masculin, avec 76 équipes engagées a accusé une baisse de fréquentation. Deux raisons expliqueraient cette baisse :
 - Compte tenu du lissage des niveaux des compétiteurs dans le championnat promotion, un bon nombre de joueurs choisissent désormais de participer uniquement dans ce championnat.
 - d'autre part, il est navrant de constater que l'organisation de ce championnat à SAINT CLAUDE décourage semble t-il encore trop de joueurs. D'ailleurs, à ce sujet, vu la baisse de fréquentation au regard du travail d'organisation déployé pour l'accueil et le déroulement d'un championnat, Marc SERTLLANGE indique que le club de SAINT CLAUDE pourrait ne plus en organiser.
- Le championnat Tête à Tête en augmentation : + 32 participants en séniors et + 23 en féminines.

Le Président remercie sincèrement les clubs et les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation logistique des différents championnats. Il remercie également les délégués du Comité ainsi que les arbitres qui officient lors de ces championnats.

Le Président souhaite que les panneaux d'affichage sur pieds, indiquant les noms des équipes et des scores soient utilisés lors des phases finales afin que les spectateurs, (initiés ou non initiés), puissent suivre l'évolution des parties.

Michel DEMOUGEOT, à l'appui de ce souhait indique qu'il serait bien que l'on puisse utiliser le micro à l'extérieur du boulodrome, ce qui à présent est impossible sans la pose d'une antenne relais en façade.

PARTICIPATION AUX QUALIFICATIFS LIGUE

	2014	2015	
Tête à Tête Masculin	204	156	- 48 équipes
Tête à Tête Féminin	66	43	- 23 équipes
Doublette Masculin	98	115	+ 17 équipes
Doublette Féminin	47	43	- 4 équipes
Doublette Mixte	100	86	- 14 équipes
Triplette Masculin	56	50	- 6 équipes
Triplette Féminin	22	27	+ 5 équipes
Triplette Promotion	48	56	+ 8 équipes

Délégation Franco-Suisse.

Réunion de la Franco-Suisse le 5 juin à SAVIESE (Valais) : MM. DE BASTOS, GRUNEISEN et BUSSARD participeront à cette réunion organisée à SAVIESE à 19h. A l'ordre du jour figure entre autre un point important qui est la révision du cahier des charges de la Franco-Suisse.

4 : BOULODROME :

Suite à un courrier émanant des services du ministère de la santé publique, le Président rappelle l'interdiction de réutiliser les verres en plastique à la buvette. Ils sont à usage unique et ne doivent en aucun cas être réutilisés.

Travaux à prévoir :

- Le bloc moteur de la banque réfrigérée du bar a été changé le 15 mai dernier. Il faut prévoir une grille en façade du meuble pour que la ventilation de cet espace soit efficace et évite, comme précédemment, une surchauffe de l'appareil. Patrick CROTET se charge de sa réalisation et de sa pose.
- Mise aux normes des tribunes : Suite à la requête de la commission de sécurité départementale, elles devront être aménagées afin de sécuriser leur utilisation et prévenir les chutes. Une lisse devra être installée à l'arrière. De même qu'il faut prévoir l'assemblage des blocs entre eux. Le Président reprendra contact avec M. Philippe ROUSSET pour envisager ces travaux.
- Installation de panneaux sous les sèche-mains pour éviter l'apparition des moisissures sur le mur dues à l'humidité et faciliter le nettoyage : Gilles OUTREY est chargé de leur achat et de leur pose.

5 : PARTENARIAT :

A ce jour, 4 panneaux ont été réalisés et seront installés prochainement par Hervé MOINE et Christian VALET :

- CLAVELIN
- ALUFERM
- RESTAURANT DU CENTRE
- LIG DOLE

D'autres conventions sont signées ou sur le point de l'être :

- JURADIS
- RESTAURANT L'ESCALE
- 2F CONSTRUCTION

Contacts à relancer : MAGASIN U, BANQUE POPULAIRE et CREDIT AGRICOLE

Compte tenu du montant de la subvention accordée, les membres du Comité décident la prise en charge financière par le CD 39 de la confection d'un panneau publicitaire du Conseil Départemental

6 : QUESTIONS DIVERSES.

Quelques extraits du Comité Directeur de la Fédération : réunion avril 2015.

- Les championnats de France « Triplette Féminin » et « Triplette Promotion » avaient été prévus sur le même week-end des 25 et 26 juin 2016. Il avait été demandé aux Comités et aux Ligues de faire leurs championnats départementaux et régionaux sur deux dates différentes, il va sans dire que cette règle s'applique également pour les championnats de France. **Le championnat de France « Triplette Féminin » aura donc lieu les 2 et 3 juillet 2016.**
- **les blue-jeans sont interdits sur les Championnats de France.** Au niveau des qualificatifs et des championnats départementaux et régionaux, les ligues et comités peuvent légiférer sur ce point.
- Depuis de nombreuses années, quelques dirigeants de CD ou Ligues proches de nos licenciés Jeunes avancent le fait que nous devrions passer sur une saison de Septembre à Août ou de Juillet à juin, etc... ou plusieurs propositions diverses afin de changer notre saison sportive. Ceci principalement à cause des périodes scolaires et du recrutement effectué par les diverses structures proposant des activités sportives dans le courant du mois de septembre, au moment de la rentrée scolaire, lors de fêtes des sports, foires aux sports ou fêtes de la jeunesse organisées dans chaque ville.

Le Président propose un aménagement de saisonnalité de notre licence pour la catégorie « Minimes » et pour les deux premières années « Cadets » ce qui résoudrait en grande partie le décalage entre notre saison sportive et l'année scolaire et donc le recrutement du public ciblé. Les Minimes et les deux premières années Cadets pourraient prendre leurs licences du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours. (Exemple : licence prise le 15 septembre 2015 valable jusqu'au 31 décembre 2016).

Nouvelles régions et uniformisation des règlements

Les règlements fédéraux sont en cours de toilettage. Une réunion sera programmée en septembre. En ce qui concerne les nouvelles régions, deux aspects sont à examiner :

- **le côté administratif** : c'est plutôt une décision politique et pour l'instant nous n'avons pas d'instructions. Les craintes sont que les subventions soient attribuées aux nouvelles régions et qu'elles soient moindres que le cumul versé aux anciennes régions. Notre réflexion reprendra lorsque nous aurons plus de précisions. Il serait intéressant que les Ligues nous communiquent par l'intermédiaire du Conseil des Ligues, le montant des subventions qu'elles touchent.

- **le côté sportif** : ce sera compliqué et demandera quelques adaptations. La réflexion serait de garder les anciennes ligues car toutes les licences seraient à refaire, le coût serait d'environ 500 000 €.

Courrier de la Pétanque Salinoise concernant sa demande annuelle pour son national doublette mixte : acceptée : 200€

CRC : la première journée prévue à Offemont a été annulée. Celle-ci a été reportée au dimanche 21 juin à Besançon à 8h30. Le Président a prévenu les clubs concernés par le CRC Féminin et Masculin.

Tenues pour les délégués : identiques aux joueurs.

Les membres du Comité sont favorables à l'unanimité pour que les délégués aux divers championnats de France aient une tenue identique à celle des joueurs. Les achats pourront être réalisés sur plusieurs années en fonction des désignations et ainsi permettre un étalement de la dépense.

Tenue des joueurs : Ces dispositions s'appliquent également aux enfants.

UNE TENUE PAR SAISON : Un joueur qui se qualifie au France, une ou plusieurs fois dans la saison, n'a droit qu'à une seule tenue. Il ou elle aura droit à une nouvelle tenue la saison suivante, dans la mesure où il ou elle se qualifie à nouveau.

40^{ème} anniversaire du CD39 : 10 octobre 2015

CNC 2 : 17-18 octobre 2015 : Début 14h00 le 17 et 9h00 le 18.

Demande de récompenses : A RETOURNER AU PRESIDENT impérativement avant le 15 juin.

AG 2015 : Antoine MARTINELLO s'est chargé de la réservation du CARCOM pour le samedi 28 novembre 2015. Des remerciements lui sont adressés pour cette anticipation.

Remerciements à Michel DEMOUGEOT qui a préparé tous les reçus aux dons pour les membres du CD39.

Changement de président à Bois d'Amont : M. Loïc GOLAY est président en remplacement de Mme WACHTER. (Cause déménagement en Côte d'Or)

- **EDITION DES JURALYMPIQUES** : Michel DEMOUGEOT nous fait part de la préparation par le CDOS de la prochaine édition des Juralympiques. Ils se dérouleront le **Samedi 4 Juillet 2015** au centre sportif de BELLECIN.

Comme lors des précédentes éditions, le principe est de faire participer des jeunes (11 à 13 ans) de toutes les disciplines à de diverses épreuves de pleine nature dans un esprit convivial. Comme les autres années le principe d'une équipe de **six jeunes** par Comité est conservé, la mixité étant souhaitée.

Michel BOURGEON est chargé de donner suite à cette invitation dans la mesure bien évidemment où il y aura la possibilité de rassembler 6 enfants.

Les modalités de cette journée sont les suivantes :

Âges: Ce rassemblement est réservé aux jeunes nés en 2004, 2003 et 2002. (jusqu'à 16 ans pour les jeunes handicapés)

Équipes: 1 équipe de 6 jeunes encadrée par deux dirigeants ou salariés de la structure.

Nous rappelons que les accompagnateurs ne sont pas sollicités sur les activités, ils accompagnent sur le circuit leurs équipes.

Chaque équipe choisit un nom qui permettra de l'identifier tout au long de la journée.

Date: 4 Juillet 2015

Lieu: Base nautique de BELLECIN.

- **QUESTION :** Plusieurs joueurs nous demandent pourquoi ne pourrions-nous pas utiliser les résultats du championnat Jura comme pré qualificatifs aux championnats ligue ?

Réponse : Effectivement, ce procédé aurait pour avantage de libérer quelques WE sur la saison sportive et d'alléger ainsi le calendrier départemental. Mais :

- Pour des raisons d'harmonisation des modalités de qualifications identiques aux championnats ligue dans les départements, cette possibilité ne relève pas d'une décision unilatérale du Comité du Jura mais de la ligue.
- Le fonctionnement actuel, permet d'offrir une seconde chance à des joueurs confirmés, qui pour des raisons diverses passent à côté d'une première qualification.
- Enfin, il est sage d'attendre les nouvelles dispositions d'organisation qui devraient nous être imposées suite à la création des nouvelles régions.

Question reçue de Didier VAUCHEY sur les parties jouées en extérieur alors qu'il pleuvait : réponse du Président : c'est une décision qui appartient au Jury qui peut, sans aucune obligation consulter les joueurs, et prendre ensuite sa décision. Consulter les joueurs ne veut pas dire subir le choix des joueurs, c'est juste un acte consultatif dans un esprit sportif.

Le Président de la Ligue, Jean-Marie MARAUX, fait part d'un rapport qui devrait être traité dans les prochaines semaines par la commission régionale de discipline. Il n'appartient pas au CD39 de commenter les faits.

Pour terminer, le Président donne la parole à Hervé MOINE qui a préparé les pochettes pour les différentes délégations. Le Président le remercie pour tout le travail de réservation effectué.

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire-général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39
Paulo DE BASTOS